



Préparation à l'examen Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR – Opérateur

Contexte réglementaire

- Le décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution vient renforcer les missions et responsabilités de tous les acteurs d'un chantier (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, ...).
- L'arrêté du 22 décembre 2015 est entré en vigueur le 1er janvier 2016 et précise les modalités d'application de l'arrêté du 15 février 2012 modifié relatif à la réforme "anti-endommagement".
- A compter du 1er janvier 2018, une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) sera nécessaire pour la réalisation de certains travaux.

Objectif

- Identifier la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité d'opérateur.
- Se préparer et passer l'examen AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

Programme

- - L'environnement des travaux à proximité de réseaux
- - Les outils administratifs et réglementaires DT-DICT
- - Les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant les travaux
- - Préparation et passage du QCM.

Participant

Secrétaire compta, Assistant compta, toutes personnes souhaitant maîtriser les bases de la comptabilité

Prérequis

- Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit tout opérateur dans le cadre de travaux urgents.
- Savoir lire le français (passage de l'examen final sous format QCM).

Sessions

Nous consulter

Méthode pédagogique

Active participative basée sur l'alternance de transmission de savoir et d'exercices pratiques tirés du quotidien des entreprises. Mise en situation et jeu de rôle filmé et commentés.



Modalités d'évaluation

- Attestation de compétences « AIPR » (valable 5 ans) ou attestation d'échec.
- Attestation de fin de formation remise au participant.
- Attestation de présence.

Profil des formateurs ou formatrices

35 à 55 ans, diplômé(e) et expérimenté(e) dans le domaine.

Durée de la formation

1 jour (7 heures)

Prix de la formation

Nous consulter